Plan d'actions et de suivi Bachelier en droit

Institut d'enseignement technique commercial de promotion sociale





Axe 1 : Communication, participation et utilisation des NTIC						
Description des actions	Degré de priorit	Responsable(Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation	
1.1. Consolider (pérenniser) la réalisation des actions de communication entreprises dans l'établissement.	***	Direction, Personnel administrati f, Etudiants, Enseignants / « experts ».	2017-2018 (consolidati on des pratiques)	quinzaine de septembre. *Maintien de la soirée d'intégration annuelle (fin septembre/début octobre) + participation des étudiants de fin de cycle à la gestion de celle-ci.	Participation active de tous les acteurs institutionnels + étudiants. Adaptation de l'organisation horaire + logistique minimale.	
1.2. Favoriser l'utilisation des NTIC.	***	Ensemble des acteurs institution nels + étudiants. Soutien logistique des services transversa ux informatiq ues.	septembre 2020	*Formation de l'ensemble des enseignants et « experts » à l'utilisation des NTIC (e-campus + adresse mail) *Utilisation systématique des adresses mail institutionnelles. *Utilisation de la plateforme e-campus pour dépôt des fiches UE, supports de cours, *Optimisation des valves électroniques (mise en réseau de tous les avis d'information et pédagogiques) *Informatisation des procédures d'évaluation (formulaires d'évaluation)	Investissem ent de l'ensemble des acteurs institutionn els. Supervision de la démarche par du personnel ad hoc (informatici ens). Mise à niveau régulière des versions informatiqu es des différents outils utilisés.	

	•				
1.3. Favoriser la participation	***	Direction, Enseignants	(Consolidatio n des	*Etablissement d'une charte informatique	Disponibilité des délégués
des étudiants à la réflexion sur		, « experts », coordonnat	pratiques)	élaborée en concertation avec les acteurs dont les	de classe en dehors des
l'organisation		eur		étudiants.	heures de
du bachelier et		« qualité ».		*Etablissement d'une	cours. Feed-
la vie de		•		charte informatique	back effectif
l'établissement.				*Organisation de 6	entre
				réunions par année	délégués et
				académique. Structuration	groupe-
				des réunions (OJ, PV,)	
1.4. Multiplier	*	Personnel	Depuis 2016-	Organisation de deux	Disponibilité
les rencontres		administra	2017	évènements par année	s des
avec les		tif,		académique.	anciens
étudiants diplômés		étudiants diplômés,			diplômés + financement
(Souper,		Direction.			des
colloque,		Direction.			événements
journée					- rencontres.
d'échange «	*				
mentorat », jury					
d'épreuves					
intégrées).					
			2017-2018		
1.5. Favoriser la				D	Investisseme
création d'un		Etu diants		Parrainage effectif dès la	nt des
parrainage entre année.		Etudiants, coordonnat		rentrée de septembre 2017.	étudiants + mise à
Etudiants de 3 ^e		eur			disposition
et 2 ^e vis-à-vis		« qualité ».			de locaux,
des étudiants de					matériel,
1 ^{ère} .					

Axe 2 : Coordination pédagogique et suivi des étudiants					
Description des actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisatio n / Echéance (s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
2.1. formaliser la tenue de réunions pédagogiques entre enseignants/ « e xperts » - échanges des bonnes pratiques et réflexivité professionnelle.	**	Direction, enseignant s/ « experts », coordonnat eur « Qualité », référent « stages ».	Juin 2018	Tenue de 2 à 3 coordinations pédagogiques par année académique. *Harmonisation et systématisation de l'utilisation des fiches UE. *Elaboration et réflexion récurrente des critères d'évaluation/UE. *Réflexion permanente sur l'articulation des UE entre elles, en rapport avec la définition des acquis d'apprentissage. *Préparation commune à l'épreuve intégrée. *Mise en lien permanente des acquis d'apprentissage avec les stages. *Définition des actions de soutien aux étudiants en échec. *Structuration des réunions et définition de thématiques à travailler sur le long terme (thématisation de	Disponibilité des enseignants et des « experts » en dehors des heures de cours. Supervision ex post et soutien de l'inspection pédagogique.

				certaines réunions)	
2.2. Développer les espaces de feedback pré et post évaluation avec les étudiants.	**	Direction, Enseignants, « Experts », référent « stages », coordonnateu r « qualité ».	2016- 2017 (pérenn isation des pratiqu es) 2017- 2018	*Maintien des feed-backs organisés entre les deux sessions. *Utiliser la fiche UE comme principale source d'identification officielle des attentes de l'enseignant/ « exp ert ». *Développer des ateliers « méthodes de travail » préalables à l'organisation de l'épreuve intégrée. *Maintien et optimisation de l'accompagnement des étudiants en stage.	Investissement des acteurs. Utilisation des espaces de « part d'autonomie » pour la mise en place concertée des ateliers méthodologiques Elaboration d'une base de données, bibliothèque, « outils méthodologiques » à destination des enseignants et « experts ».
2.3. Elaboration des tableaux de bord pour le pilotage des actions issus du processus « qualité » et le suivi des étudiants pendant et après		Direction et personnel administratif + service	Juin 2019	*Exploitation optimale des données du <i>gips</i> *Elaboration de tableaux de bord test avec personnel qualifié (identification des variables, données qualitatives et	Moyens pour recourir à du personnel qualifié et/ou intervention « d'experts » qualifiés issus de l'établissement. Hardware et

le cursus.	**	logistique.	Février	quantitatives,)	software
2.4. Mise à disposition de ressources documentaires (doctrine et jurisprudence) pour les étudiants et chargés de cours.		Direction, Economat et Chargés de cours + Coordinateur « Qualité »	2018	*Acquisition de monographies (relative aux branches principales du droit) pour constitution d'un centre documentaire au sein de l'IETCps *Abonnement auprès de bases de données de type jurisquare, *Création et formalisation d'une collaboration avec le service de commande de la bibliothèque de l'UT et la bibliothèque du palais de justice de Charleroi (partenariats)	Investissements financiers de l'établissement.